

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ARI – Constitution de société

Référence : L022098

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 10 novembre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 31/10/2023, il a été constitué une SASU dénommée : ARI Siège social : 91 rue du Maréchal Leclerc, 35800 DINARD Capital : 1.000€ Objet : Animation de filiales et assistance stratégique, administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales, réalisation de toutes prestations de services et de conseils Président : M. Augustin RIVOIRE, 91 rue du Maréchal Leclerc, 15 rue de Laborde, 35800 DINARD. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

[Consulter cette annonce en ligne](#)